

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 JUN 2015**

Délibération
n° 2015.06.224

Contrat de Ville :
Programmation de
l'appel à projet 2015

LE VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 juin 2015**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Anne-Marie BERNAZEAU, Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danielle CHAUVET à Joël GUITTON, Catherine DEBOEVERE à Annie MARAIS, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Françoise LEGRAND, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Absent(s) :

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, François ELIE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2015

**DELIBERATION
N° 2015.06.224**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Madame PIERRE**

CONTRAT DE VILLE : PROGRAMMATION DE L'APPEL A PROJET 2015

Vu la signature du contrat de ville intervenue le 22 avril 2015 ;

Vu la réunion de lancement de l'appel à projets tenue le 23 avril 2015 en présence des associations et organismes qualifiés sur les quartiers de la géographie du contrat de ville ;

Vu la dimension transversale des orientations que le GrandAngoulême a souhaité inscrire dans ce contrat pour le développement des quartiers ;

Vu la volonté de programmer des actions qui s'articulent avec les politiques conduites par ailleurs par le GrandAngoulême dans un souci d'efficacité et de synergie des moyens.

Vu les inscriptions décidées au budget primitif par délibération n° 91 du 26 mars 2015 en matière de solidarité, de mobilité sociale et d'action culturelle s'inscrivant dans les orientations du contrat de ville ;

Vu la réunion du 3 juin 2015 du groupe de travail issu de la commission économie, emploi, culture et solidarité,

Il convient de décider des actions à programmer pour l'année 2015 à l'issue de l'appel à projets du contrat de ville.

Trois orientations sont privilégiées pour sélectionner les projets en cohérence avec les 13 actions décidées au budget primitif :

1. l'économie et l'emploi,
2. la solidarité avec une attention aux actions en lien avec la lutte contre la précarité énergétique et le respect de l'environnement,
3. la culture dans les quartiers.

L'orientation sur des projets de développement par le numérique a été renvoyée à 2016 afin de construire une culture partagée sur ce nouveau vecteur de développement.

Au titre des crédits Politique de la Ville, dix projets ont donc été retenus par le groupe de travail pour un montant total de subvention s'élevant à 40 929 € :

Projets	Porteur	Montant	
<i>Priorité Développement économique-Emploi :</i>			
Insertion des publics fragiles	ADIE	5 000,00 €	
Qualification des auto-entrepreneurs	CSCS Les Alliers	5 000,00 €	
<i>Priorité Solidarité et lien avec la lutte contre la précarité énergétique et le respect de l'environnement :</i>			
Auto réhabilitation des logements par les locataires	Association Régie Urbaine	1 500,00 €	
Point d'information juridique pour l'accès aux droits	Centre Information du Droit des Femmes et des Familles	10 200,00 €	
Accueil des victimes à la Maison de Justice et du Droit à la Grande Garenne et à la MJD annexe à Soyaux		9 000,00 €	
Semaine de la Solidarité Internationale	Maison des Peuples et de la Paix	4 000,00 €	
Quand les femmes font leur cinéma		1 500,00 €	
<i>Priorité Culture dans les quartiers :</i>			
Pierre, Mohamed, David et les autres	Spectacle "Pierre et Mohamed"	2 229,00 €	
Apprentissage linguistique et médiation culturelle	Déclics	2 500,00 €	
TOTAL		40 929,00 €	

Les crédits sont à prélever sur la provision pour subvention de la politique de la ville qui, au budget primitif, était de 48 520 €.

Par ailleurs, un projet a été orienté vers le programme d'Economie Sociale et Solidaire du GrandAngoulême pour un montant de 6 500 € :

Projet	Porteur	Montant	
Festival de l'Economie Equitable	Maison des Peuples et de la Paix	6 500,00 €	

Les crédits sont à prélever sur la provision pour subvention du pôle économie sociale et solidaire (ESS) qui, au budget primitif, était de 40 000 €.

Par ailleurs, le reste de crédits à attribuer le sera ultérieurement pour :

- la création de jardins solidaires dans les quartiers après qu'une concertation avec tous les partenaires du contrat de ville est assurée à ces projets des moyens à la hauteur des besoins.
- Une nouvelle activité d'insertion relative à la gestion de la plateforme nationale de des dons faits à la Croix Rouge au sein de la SIAE MAIA Charente qui doit être étudiée plus avant)

Vu l'avis favorable du bureau du 18 juin 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER le programme d'actions 2015 du contrat de ville tel que détaillé ci-dessus en complément des actions déjà retenues au vote du budget primitif.

DE PRECISER que les crédits pour le projet Festival de l'Economie Equitable sont inscrits au budget de la mission Emploi et Economie Solidaire – sous-rubrique : 90 – Nature 6574(0).

DE PRECISER que les crédits pour les autres projets sont inscrits au budget du pôle Cohésion sociale sous-rubrique 8241 6 – nature 6574(859).

D'AUTORISER le Président ou madame Marie-Hélène PIERRE en sa qualité de 1^{ère} vice-présidente en charge de la cohésion sociale à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 03 juillet 2015	<u>Affiché le :</u> 03 juillet 2015